d'un organisme consultatif; en matière de politique collective, il ne prend aucune décision qui lie les membres. Un Conseil de collaboration technique, dont le Canada fait partie, se réunit régulièrement à Colombo pour mettre en œuvre la partie du Plan relative à l'assistance technique. Le Jour du Plan de Colombo a été célébré dans tous les pays membres le 1er juillet 1961 pour marquer le dixième anniversaire de ce programme.

Depuis l'adoption du Plan en 1950 jusqu'à la fin d'avril 1962, le Canada a fourni \$381,670,000 en aide financière et en assistance technique au Sud et au Sud-Est asiatiques. Le Parlement a affecté 50 millions à la participation du Canada au Plan de Colombo en 1961–1962.

Dix pays reçoivent actuellement l'aide financière du Canada; les plus fortes contributions sont allées jusqu'ici à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan. L'apport du Canada a consisté surtout en aide directe à diverses entreprises de mise en valeur, notamment du matériel destiné à des aménagements d'irrigation et de production d'électricité, des centrales d'énergie, des entreprises de construction et de pêche, et des relevés des ressources, ainsi que du matériel didactique et de laboratoire et des livres. L'apport du Canada a compris, en outre, des dons de matières premières, de denrées et d'aliments, notamment des métaux industriels, de l'amiante, des engrais, du blé, de la farine et du beurre, que les gouvernements bénéficiaires ont pu vendre pour se procurer les sommes que nécessitaient les dépenses sur les lieux afférentes aux programmes de mise en valeur.

Jusqu'en octobre 1962, le Canada avait accueilli, dans le cadre du Programme d'assistance technique, plus de 2,000 ressortissants de divers pays de la région du Plan pour leur donner une formation dans une grande variété de domaines dont les principaux sont les suivants: administration publique et finances, agriculture, coopératives, génie, mines et géologie, statistique, enseignement de l'hygiène et bien-être social. Près de 250 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans les pays du Plan de Colombo pour y travailler dans divers domaines (pêcheries, agriculture, génie, mines et prospection, coopératives, administration publique, enseignement, formation professionnelle et santé publique). D'autres spécialistes canadiens avaient fait partie d'équipes chargées de procéder aux relevés aériens des ressources naturelles ainsi qu'à l'installation et à l'exploitation du matériel de production.

La Commission consultative du Plan de Colombo a tenu ses réunions annuelles à Singapour en 1955, à Wellington en 1956, à Saïgon en 1957, à Seattle en 1958, à Djokjakarta en 1959, à Tokyo en 1960, à Kuala-Lumpur en 1961 et à Melbourne en 1962. A la réunion tenue à Djokjakarta, la Commission a décidé de prolonger la durée du Plan de cinq ans, à compter de juin 1961. Après chacune de ses réunions annuelles, la Commission publie un rapport sur les progrès accomplis et les projets futurs; chaque rapport renferme aussi un exposé de l'activité des pays participants.

Le Programme d'aide du Canada aux Antilles.—Au moment de la formation de la Fédération des Antilles en 1958, le Canada s'est engagé à lui fournir de l'aide économique et de l'assistance technique pour une valeur de dix millions de dollars durant la période 1958-1963. La première entreprise importante dans le cadre de ce Programme a été la construction de deux navires mixtes pour le transport entre les îles. Un montant total de six millions de dollars a été affecté à ce projet. Les navires ont été armés à l'été de 1961 et remis au gouvernement des Antilles. Le Canada a fourni de l'outillage pour une valeur de \$28,000, aux fins d'une école technique à Saint-Christophe, un quai d'une valeur d'en million, en voie de construction, à Saint-Vincent, des installations portuaires d'une valeur d'environ \$435,000 à diverses îles, et une maison d'étudiants, en voie de construction, au Collège universitaire des Antilles (Trinité); en outre, plusieurs petites îles se dotent d'écoles, d'entrepôts et de services d'eau grâce à l'aide du Canada.

Jusqu'au 31 octobre 1962, le pays avait accueilli 43 ressortissants des Antilles venus suivre des cours de formation en différents domaines, à savoir, l'administration publique, les services d'information, les pêcheries, etc. Au cours de la même période, 33 spécialistes